**Appel à la présentation d’expériences sur l'utilisation et l'application de deux séries de recommandations politiques du CSA sur le changement climatique et l'eau dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition**

**Formulaire de présentation**

**Veuillez utiliser ce formulaire pour faire part de votre expérience dans l’utilisation et l'application de ces deux séries de recommandations politiques du CSA.**

* [Sécurité alimentaire et changement climatique](http://www.fao.org/3/av035f/av035f.pdf) (CSA 39: 2012)
* [Contribution de l'eau à la sécurité alimentaire et à la nutrition](http://www.fao.org/3/av046f/av046f.pdf) (CSA 42, 2015)

**Pour le contexte et les indications nécessaires, veuillez consulter la note thématique (disponible ici** [www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/CFS\_climate\_change\_water](http://www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/CFS_climate_change_water)) et d'autres documents pertinents **accessibles sur la même page.**

**Vous pouvez télécharger le formulaire rempli sur le site** Forum FSN  **(**[www.fao.org/fsnforum/fr](http://www.fao.org/fsnforum/fr)) **ou l'envoyer par courriel à** fsn-moderator@fao.org**.**

Les présentations peuvent être rédigées dans l'une des langues de l'ONU (arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol).

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de votre présentation\*** | **Une approche holistique pour le renforcement de la planification de l’adaptation pour la sécurité alimentaire et la nutrition** |
| **Couverture géographique***Indiquez si votre présentation couvre plusieurs niveaux, par exemple le niveau national et le niveau régional.* | Mondiale |
| **Pays (s)/Région (s) concernés par votre présentation** | Sénégal et Haïti |
| **Personne de contact:**  | Nom: Martial BernouxOrganisation: FAOCourriel: martial.bernoux@fao.org  |
| **Appartenance (indiquez votre appartenance)** |  Gouvernement[x]  Organisation des Nations Unies Société civile / ONG Secteur privé Université Bailleur de fonds Autre (spécifiez) ………………………………………………………… |

*\*Veuillez choisir un titre pour votre présentation, en vous référant par exemple à votre organisation ou/et à votre couverture géographique.*

**Si les informations fournies dans votre présentation résultent d'une consultation multipartite, veuillez également remplir le tableau en annexe.**

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Connaissance des recommandations politiques du CSA
 | 1. Comment avez-vous entendu parler de ces recommandations politiques (p. ex. réunion ou événement du CSA, Internet, collègues, gouvernement, organisation de la société civile)?
2. Collègues du CFS et d’OCB
3. Avez-vous pris des mesures pour faire connaître ces recommandations politiques à vos collègues ou à d'autres parties prenantes du CSA (veuillez cocher la réponse ci-après)?

[ ]  Non[ ]  Oui En cas de réponse affirmative, veuillez expliquer: 1. Que recommanderiez-vous aux États membres du CSA, aux organismes basés à Rome et/ou à d'autres parties prenantes pour faire connaître plus largement les politiques du CSA? Veuillez expliquer:
2. Pour les organismes basés à Rome, favoriser l’intégration des recommandations du CFS dans les processus de développement de projets en lien avec des enjeux d’adaptation de l’agriculture aux changements climatiques : à la manière des efforts entamés par la FAO pour développer une stratégie visant à intégrer systématiquement des politiques d’intégration de la dimension genre, lors des phases de formulation et développement de projets, une analyse de la concordance entre les objectifs visés par le projet et les recommandations du CFS.
3. Renforcer l’association entre les recommandations politiques du CFS et les ODD : formuler les recommandations comme des outils permettant d’atteindre les ODD.
4. Renforcer la stratégie de communication autour des recommandations politiques : développer une présence active du CFS sur les réseaux sociaux ; consolider ou développer des partenariats entre le CFS et des organisations de la société civile engagées pour les enjeux de sécurité alimentaire et d’utilisation des ressources en eau ; créer un réseau d’ambassadeurs du CFS composé de personnalités reconnues pour leur engagement pour la sécurité alimentaire et la protection des ressources en eau.
5. Renforcer l’utilisation des recommandations à l’échelle nationale : mobiliser les États membres ; soutenir et appuyer les discussions nationales en lien avec la sécurité alimentaire et l’eau dans un contexte de changement climatique.
6. Sensibiliser les acteurs politiques des États membres renforcer les capacités de la société civile, les acteurs de la recherche et des Universités partenaires.
 |
| 1. Utilisation des deux séries de recommandations politiques

 **(Veuillez fournir toute documentation pertinente pour répondre à la question xiii)**  | * Comment votre gouvernement/organisation a-t-il/elle utilisé et/ou développé ces recommandations politiques dans son action?
* Lancé en 2018 par la FAO, le projet global "Sécurité Alimentaire: une agriculture adaptée" (SAGA) appuie la planification de l'adaptation dans les projets et programmes du secteur agricole pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans deux PMA (Pays les moins avancés) francophones particulièrement vulnérables aux changements climatiques: Haïti et Sénégal.
* SAGA a été conçue, suite au [Symposium international sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'ère du changement climatique](http://mrif.gouv.qc.ca/en/salle-de-presse/evenements-speciaux/colloque-san) au Québec en 2017. Les conclusions de ce symposium  préconisent : de ne plus considérer séparément l’alimentation, les moyens de subsistance et la gestion des ressources naturelles séparément : et qu’une approche holistique était nécessaire ; et qu’une coopération internationale accrue est nécessaire pour soutenir les efforts des pays en matière d'adaptation aux changements climatiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition.
* En ligne avec les recommandations du CFS, le projet SAGA œuvre pour une planification de l’adaptation prenant pleinement en compte le potentiel des secteurs agricoles, et en particulier des petites exploitations agricoles pour accroître la résilience des plus vulnérables, assurer la sécurité alimentaire, la nutrition des pays et améliorer les moyens de subsistance de celles et ceux qui en dépendent.
* Reconnaissant l’importance d’une approche holistique des secteurs agricoles, SAGA soutient une gestion de la planification de l’adaptation conjointement menée par les gouvernements, les organismes de recherche et la société civile. Le projet se développe autour de quatre composantes :
1. **Politique-Institutionnel:** Appui au développement de politiques et intégration des connaissances théoriques et pratiques produites dans le cadre du projet dans le processus de planification de l’adaptation des secteurs agricoles.
2. **Recherche:** Production de données, analyse de la vulnérabilité et proposition de stratégies d'adaptation pour les secteurs agricoles dans le moyen et long terme.
3. **Renforcement des capacités de la société civile au niveau local:** Mise en œuvre d’interventions pilotes au niveau communautaire pour renforcer la résilience des petit(e)s agriculteurs(trices), notamment par le biais de formations agricoles mettant l’accent sur l’autonomisation des femmes et l’intégration des jeunes dans le secteur agricole
4. **Sensibilisation et plaidoyer:** Renforcement des mécanismes de coordination existants en matière de changements climatiques pour faciliter le dialogue entre les partenaires locaux, nationaux et internationaux concernés.

***[Si ces recommandations n'ont pas été appliquées, veuillez passer directement à la question (xii)]***Quelle(s) série(s) de recommandations politiques ont été utilisées à quel niveau [infranational, national, régional ou/et mondial) et pour quel(s) usage(s) principal(aux) ces recommandations ont-elles été utilisées ?*(par exemple, formation ; sensibilisation ; développement des capacités ; élaboration/évaluation de projets, de stratégies nationales, de plans d'action, de cadres législatifs ou politiques ; investissements par les gouvernements nationaux ou les institutions financières internationales en faveur des petits exploitants et/ou d'autres groupes vulnérables ; élaboration de propositions financières plus favorables aux petits producteurs de denrées alimentaires ; formulation et mise en œuvre de stratégies nationales spécifiques visant à assurer une agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition ; autres.)* [x]  série 1: [**Sécurité alimentaire et changement climatique**](http://www.fao.org/3/av035f/av035f.pdf) Niveau et objectif principal : * Les recommandations de la série 1 ont été utilisées à un niveau infranational, national et mondial pour accompagner les gouvernements d’Haïti et du Sénégal dans la mise en œuvre des priorités exprimées dans leurs Contributions déterminées au niveau national (CDN) – Adaptation pour les secteurs agricoles. En particulier, le projet SAGA appuie les Ministère nationaux en charge de l’environnement et de l’agriculture et leurs agent(e)s gouvernementaux et informe les processus décisionnels de planification par :
* La sensibilisation et le renforcement de capacités d’agents gouvernementaux au niveau national et local;
* L’appui à la réalisation d’études de vulnérabilité du secteur agricole face aux changements climatiques pour accompagner le processus d’élaboration du Plan National d’Adaptation du Sénégal;
* La conduite d’initiatives pilotes au niveau local visant à renforcer les capacités d’adaptation des productrices et producteurs et documenter les approches et pratiques agricoles résilientes pouvant être mises à l’échelle dans le cadre de la planification de l’adaptation au niveau national.

[x]  Série 2: **[Contribution de l’eau à la sécurité alimentaire et à la nutrition](http://www.fao.org/3/av046f/av046f.pdf)** Niveau et objectif principal : * Les recommandations de la série 2 ont été utilisées au niveau infranational, national et régional pour :
* La réalisation d’études hydrologiques visant à estimer l’évolution de la disponibilité en eau dans les bassins des fleuves Sénégal et Artibonite (Haïti) et identifier les arbitrages possibles pour optimiser le partage des ressources entre divers secteurs d’activité incluant le secteur agricole ;
* La mise en place au Sénégal, à l’échelle communautaire, d’actions pilotes visant à développer et diffuser des pratiques de gestion durable des ressources en eau.

Quelles sont les recommandations politiques jugées particulièrement utiles pour améliorer l'agriculture durable, accroître la résilience et renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition ? Veuillez expliquer:* Recommandations de la série 1 - (i) en particulier celle sur l’intensification de la coopération internationale pour renforcer la sécurité alimentaire face aux menaces des changements climatiques. Les actions menées dans le cadre du projet, incarnent à la fois la volonté du gouvernement du Québec, des États du Sénégal et d’Haïti, et, de la FAO de renforcer leur collaboration dans le domaine des changements climatiques et dans la lutte contre la faim et la malnutrition.
* Recommandations de la série 1 - (iii) en particulier celles sur les approches participatives et tenant compte des sexospécificités, les bonnes pratiques agricoles et les évaluations et des recherches à parties prenantes multiples pilotées par les pays. Le projet promeut des pratiques qui protègent la biodiversité et valorisent les services écosystémiques, et reconnaît l'importance de s'appuyer sur les connaissances traditionnelles et le rôle clé des femmes et des jeunes ruraux dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques.

Par ailleurs, des études de vulnérabilité et enquêtes participatives sont menées dans différentes zones agroécologiques/régions des pays pour appuyer l’identification d'options d’adaptation ou pour étudier les déterminants de leur adoption par les petit(e)s producteurs(trices), pour une résilience effective et inclusive.* Recommandations de la série 1 - (v) sur la promotion de concertations à parties prenantes multiples et l’inclusion des organisations de la société civile dans la prise décision et la mise en œuvre des politiques. L’approche multi-acteurs, multi-secteurs, multi-échelles est au cœur de la stratégie de SAGA et la société civile, en particulier les associations de petit(e)s producteurs(trices), est l’un des quatre piliers du projet. Les initiatives menées sous cette composante, représentent une opportunité d’informer le processus de planification de l’adaptation à partir d’évidences non seulement scientifiques, mais aussi pratiques, et ainsi assurer son alignement aux besoins et intérêts des communautés rurales.
 |
| 1. Avantages actuels et escomptés pour les producteurs et consommateurs de denrées alimentaires

*Signalez les résultats obtenus/escomptés à court terme et sur le moyen et le long terme, en indiquant chaque fois que possible des aspects quantitatifs (par exemple, estimation du nombre de personnes qui ont été ou devraient être concernées)*  | Comment les producteurs et consommateurs de denrées alimentaires ont-ils bénéficié (ou devraient bénéficier) de l'utilisation de ces recommandations politiques pour la sécurité alimentaire et la nutrition à court[[1]](#footnote-1) terme et sur le moyen[[2]](#footnote-2) et le long terme[[3]](#footnote-3)? Comment ont-elles contribué à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate ? *(veuillez répondre dans les deux cases ci-dessous)* |
| Résultats à court terme (qualitatifs et quantitatifs):*(En plus de fournir une évaluation qualitative, veuillez indiquer si possible le nombre de personnes qui ont été directement impliquées dans les activités, par exemple six formations impliquant un total de 250 personnes)** A court terme, le projet SAGA permettra de renforcer la résilience et les moyens de subsistance des populations impliquées dans les activités de terrain. Depuis son lancement jusqu’à décembre 2020, le projet a permis de former 719 (249 hommes et 470 femmes) personnes au Sénégal sur l’adaptation aux changements climatiques, la gestion des ressources naturelles et la production sensible à la nutrition, notamment à travers :
* La mise en œuvre d'un programme de formation sur les techniques d'adaptation aux changements climatiques et l'égalité des genres à travers les [Champs-Écoles Paysans – Genre (CEP-G)](http://www.fao.org/3/cb1201fr/cb1201fr.pdf) pour renforcer la résilience des productrices de la région de Kaolack ;
* Des formations aux techniques de production de miel (qualité, transformation et conditionnement) et à l’égalité des sexes à destination des apicultrices et apiculteurs de la Casamance. Formation de 150 membres des 6 GIE (dont 50% femmes) sur la production durable de miel ; et l’appui des groupements à travres 150 ruches modernes, 150 ruchettes de capture des abeilles, ainsi que du matériel de protection, et 143 membres (dont 71 femmes) formés sur les bonnes pratiques d’adaptation;
* La mise en place d’un CEP incluant un volet sur l’adaptation de l’agriculture aux changements climatiques ainsi qu’un volet entrepreneuriat ciblant particulièrement les femmes et les jeunes dans la région de Léhar ;
* La mise en place d’un Jardin Intégrée de Résilience (JIR) au niveau de la Commune de Oudalaye, et la formation de 223 producteurs(trices ) dont 58 % de femmes et 70 % de jeunes sur les productions maraîchères durables. Ce qui a permet une plantation de 600 arbres fruitiers plantés au niveau JIR
* Mise en place d’une plateforme concertation et d’activités génératrices de revenus (AGR)
* La création de clubs de conseil en santé des sols visant à promouvoir les bonnes pratiques agricoles pour la santé des sols et le développement d’initiatives de gestion communautaire des ressources naturelles dans les régions de Diourbel et Thiès ;
* Le développement et la diffusion de pratiques de gestion durable des ressources en eau et en bois sur le plateau de Thiès à travers : la construction de systèmes de collecte des eaux de pluie; la distribution de fourneaux améliorés « jambars » aux femmes; et la formation à la fabrication de charbon de bois végétal;
* Le renforcement des capacités adaptatives et socio-économiques des femmes de la commune d'Oudalaye à travers la mise en œuvre d'un « [Jardin Intégré de Résilience](http://www.fao.org/3/cb1389fr/CB1389FR.pdf)» et la mise en place de formations sur différents thèmes tels que les pratiques agroécologiques, les connaissances horticoles, la gestion de l'eau, la nutrition, l'entrepreneuriat, la gestion financière et le marketing.
* En Haïti, la situation politique et sanitaire a retardé le démarrage d’activités de terrain à 2021. D’ici à fin 2022, le projet SAGA réalisera les objectifs suivants :
* Dans les départements du Sud-Est, de Grande Anse et du Nord-Est, formation de plus de 50 organisations communautaires de base sur l’adaptation des secteurs agricoles au changement climatique à travers les Champs Écoles Paysans.
* Dans les communes de Hinche et Maïssade, appui à plus de 150 agriculteurs et agricultrices pour renforcer la gestion de l’eau, la planification agricole, la gestion d’entreprise et la commercialisation résiliente.
* Dans la commune de Camp Perrin, mise en place de cinq vergers de manguiers et formation de 200 producteurs et productrices sur leur gestion durable ; installation de 20 jardins maraichers et formation de 50 familles sur les techniques durables de maraichage et de conditionnement des légumes et fruits produits.
 |
| Résultats à moyen et long terme (qualitatifs et quantitatifs):*(En plus de fournir une évaluation qualitative, veuillez indiquer, dans la mesure du possible, le nombre de personnes qui ont été ou devraient être indirectement concernées par les activités, par exemple par une formation conduisant à l'élaboration d'un plan d'action local qui devrait s’adresser à quelque 1 000 personnes)** A moyen et long terme, l’appui à l’élaboration du PNA pour le secteur agricole permettra aux gouvernements de mettre en place des options d’adaptation à moyen et long terme et à intégrer l’adaptation dans la planification et la budgétisation des projets et programmes dans le secteur agricole
* À moyen terme, il est espéré des initiatives menées sur le terrain qu’elles contribuent à améliorer la résilience et les moyens de subsistance des communautés touchées, via notamment une meilleure connaissance des effets des changements climatiques et des bonnes pratiques agricoles et le lancement de dynamiques de coopération et d’échanges de connaissances au sein des villages. Ces avancées sont notamment attendues auprès des femmes et des jeunes, deux groupes ayant été particulièrement ciblés dans le cadre des activités de terrain.
* L’engouement observé autour des activités et la formation de plusieurs facilitateurs(trices) lors des CEP laisse également espérer que le nombre de producteurs toucher pourra encourager le transfert horizontal de connaissances par le partage d’expériences entre foyers et villages.
* Les initiatives terrain ont également pour objectif d’informer les processus gouvernementaux d’élaboration de plan nationaux d’adaptation. En documentant et diffusant les résultats et leçons apprises d’approches et pratiques agricoles mises en place à l’échelle communautaire, SAGA souhaite nourrir la discussion autour de solutions pouvant être déployées à plus grande échelle.
* Grâce aux résultats des activités de renforcement des capacités de la société civile, aux résultats des activités de recherche et à un appui institutionnel, SAGA contribuera au développement du Plan national d’adaptation (PNA) et à la mise en œuvre de la CDN Adaptation pour les secteurs agricoles d’Haïti et du Sénégal. À long terme, une planification adaptée permettra d’augmenter durablement la résilience climatique des producteurs(trices) ainsi que leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.
 |
| 1. Avantages actuels et escomptés pour les femmes
 | Quelles mesures ont été prises, à la lumière de ces recommandations politiques, pour promouvoir l'autonomisation des femmes, les droits des femmes et l'égalité des sexes dans le contexte de la sécurité alimentaire et de la nutrition à l’échelle nationale ? Veuillez expliquer: * La participation des femmes aux activités de renforcement des capacités de la société civile est fortement encouragée. Le projet a prévu dans son cadre logique des indicateurs sexospécifiques. Ainsi, sur les 719 personnes issues de milieux ruraux formées au Sénégal, 470 sont des femmes. Ce sont les exemples:
* Dans la région de Kaolack, la mise en place d’un [Champ École Productrices – Genre](http://www.fao.org/3/cb1201fr/cb1201fr.pdf) a permis de former 25 facilitatrices aux pratiques de maraîchage résilientes et d’inviter les hommes des communautés locales à participer à des ateliers interactifs et des discussions autour de l’égalité des genres.
* Dans la région de la Casamance, un cycle de formation dual intégrant un volet d’adaptation des pratiques apicoles au changement climatique et un volet d’égalité des genres a été mis en place auprès de 75 apicultrices et 72 apiculteurs. Afin de favoriser les échanges sur les questions de genre au sein des familles, il a été demandé aux participants de venir aux formations accompagnés d’un partenaire du sexe opposé et membre de leur foyer.
* Sur le plateau de Thiès, 600 femmes ont été équipées en fourneaux améliorés « jambar » et 107 d’entre elles ont été formées à la fabrication de charbon végétal. L’initiative permettra de réaliser des économies de bois de cuisson et de gaz de butane et aura également des effets bénéfiques sur la santé des femmes grâce à une réduction de leur exposition à la fumée. 9 systèmes de captation d’eau ont par ailleurs été construits, facilitant ainsi l’arrosage des champs et des pépinières.
* Dans la région de Matam, 110 femmes ont été formés sur la production maraîchère intégrée à l’agrobiculture et ont bénéficié de l’appui pour la mise en place d’un jardin Intégré de Résilience et produisent des légumes

Comment les femmes ont-elles bénéficié (ou devraient bénéficier) de ces interventions en termes de sécurité alimentaire et de nutrition et de concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate ? Veuillez expliquer:* Les formations en lien avec l’égalité des genres ont pour objectif de bénéficier aux femmes sur deux aspects :
* Encourager la discussion et la réflexion sur les questions de genre au sein des communautés et entre partenaires, notamment grâce à : une approche participative et inclusive à travers les CEP-G; un point de vue pratique sur les avantages économiques d’une meilleure intégration des femmes aux activités productives et aux prises de décision.
* Renforcer les capacités des femmes à développer des activités génératrices de revenus et à accéder à des ressources financières et matérielles en intégrant des sujets comme l’estime de soi, le leadership et l’entrepreneuriat dans les formations.
* Sensibiliser leurs partenaires et les jeunes sur les question de genre et les bénéfices pour le couple et la famille
 |
| 1. Avantages actuels et escomptés pour les jeunes
 | * Des mesures spécifiques ont-elles été prises, à la lumière de ces recommandations politiques pour promouvoir la participation des jeunes à l'agriculture et aux activités connexes, et améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des jeunes générations? Veuillez expliquer:
* Comme pour les femmes, SAGA cible une inclusion accrue des jeunes dans les programmes de renforcement des communautés rurales. Deux initiatives ont particulièrement ciblé les jeunes et les enjeux spécifiques à leur accès à la terre, à l’emploi et au financement de leurs projets :
* Dans la région de Léhar, 20 facilitatrices et facilitateurs, dont 60% de jeunes, ont été formés aux pratiques de maraîchage durables et à l’entrepreneuriat. La formation a notamment permis d’appuyer les participants dans la rédaction de plans d’affaire pour développer leurs projets respectifs. À moyen terme, les facilitateurs réaliseront un travail de diffusion de leurs acquis à leurs communautés respectives.
* Une communauté de pratique réunissant six organisations de coopération internationale (OCI) québécoises et la FAO a été mise en place afin de favoriser le partage d’initiatives visant spécifiquement l’inclusion des jeunes. Les réunions mensuelles de la communauté de pratiques permettent notamment d’inviter des jeunes et des organisations de producteurs à venir présenter leurs activités afin d’enrichir la discussion. À l’octobre 2021, un document résumant les bonnes pratiques à adopter sera partagé avec les acteurs institutionnels pour nourrir la réflexion sur les enjeux rencontrés par les jeunes et les bonnes pratiques permettant leur inclusion.
* Finalement, un partenariat avec l’université McGill au Canada a contribué à la formation et l'encadrement des jeunes chercheurs. Dans le cadre du projet, des chercheurs d'universités et d'instituts sénégalais et canadiens ont offert des bourses à deux étudiants en maîtrise et à un candidat au doctorat pour soutenir une étude sur la résilience du bétail au Sénégal. Ils ont pu se concentrer sur l'étude de sujets transversaux, par exemple le rôle des femmes dans la production animale et les défis auxquels elles sont confrontées ou les facteurs qui influencent le choix du secteur de la production animale. Ces études ont contribué à développer des scénarios pour améliorer la résilience au changement climatique et la sécurité alimentaire pour différentes typologies de bétail

Comment les jeunes ont-ils bénéficié (ou devraient bénéficier) de ces interventions en termes de sécurité alimentaire et de nutrition et de concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate ? Veuillez expliquer: * Le projet SAGA vise à renforcer les capacités des jeunes en encourageant leur participation aux formations agricoles et proposant des modules en liens avec leur problématiques spécifiques (accès à l’emploi et à la terre, entrepreneuriat…). À terme, le projet SAGA contribuera à améliorer à la fois les compétences techniques des jeunes agricultrices, agricultures, chercheuses et chercheurs dans le domaine, ainsi que leur capacité à développer et gérer des projets entrepreneuriaux et scientifiques et leur inclusion dans leurs communautés respectives.
 |
| 1. Contribution de l'utilisation de ces recommandations politiques aux ODD
 | * Comment l'utilisation de ces recommandations politiques a-t-elle contribué (ou devrait-elle contribuer) à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier les ODD 1 et 2, ainsi qu'à la cohérence des politiques ? (veuillez cocher la réponse):

[x]  **ODD 1 (pas de pauvreté)**[x]  **ODD 2 (faim zéro)**[x]  **ODD 13 (lutte contre le changement climatique)** * Le projet SAGA contribue directement à l’atteinte des ODD 13, 2 et 1 à travers l’appui à l’adaptation des systèmes alimentaires d’Haïti et du Sénégal aux changements climatiques. Le projet contribue à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des populations grâce à une agriculture adaptée à travers : i) le renforcement des capacités d’adaptation des institutions gouvernementales et des producteurs(trices) alliant résilience climatique, sécurité alimentaire et nutrition; et ii) la mise en œuvre de pratiques agricoles productives et respectueuses de l’environnement

[x]  **ODD 10 (réduction des inégalités)**[x]  **ODD 5 (égalité entre les sexes)*** Le projet SAGA intègre dans son plaidoyer l’importance de cibler en priorité les populations vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, dans les politiques d’adaptation de l’agriculture au changement climatique. Également, SAGA souligne auprès des acteurs gouvernementaux le rôle majeur des petit(e)s producteurs(trices) pour la sécurité alimentaire des populations.

[x]  **ODD 12 (consommation et production responsables)**[x]  **ODD 15 (vie terrestre)*** Dans le cadre des activités de renforcement des communautés rurales, le projet SAGA a mis en œuvre plusieurs initiatives incitant à la gestion responsable et durable des ressources naturelles. ; et l’appui à la gestion durable des ressources naturelles, à travers la mise en place de Clubs de Santé des Sols, en appuyant des projets de gestion concertée des ressources naturelles.
 |
| 1. Pertinence et avantages escomptés de l'utilisation de ces recommandations politiques pour la Décennie d’action des Nations Unies pour les ODD, et d’autres engagements à l’échelle mondiale
 | * Comment ces recommandations politiques pourraient-elles contribuer à la Décennie d'action des Nations Unies sur les ODD, au Plan d'action pour le climat ou à renforcer d'autres Décennies des Nations Unies (Décennie d'action des Nations Unies sur l'eau, l'agriculture familiale, la nutrition, etc.) pour améliorer l'agriculture durable, la sécurité alimentaire et la nutrition ? Veuillez expliquer:
* La Décennie d’action des Nations Unies est un appel à accélérer les l’engagement et l’action pour atteindre les ODD. Le projet pilote SAGA répond à cet appel en démontrant la pertinence et l’efficacité d‘une approche multi-acteurs, multi-secteurs et multi-échelles pour aborder l’adaptation des secteurs agricoles au changement climatique. L’approche employée et les résultats finaux qui seront obtenus par ce projet pilote contribueront à nourrir les processus de négociations internationales en lien avec l’atteinte des ODD et informer les processus d’adaptation nationaux d’autres États faisant face à des défis similaires.
 |
| 1. Facteurs catalyseurs et contraintes
 | Quels ont été les principaux catalyseurs qui ont influencé positivement l'utilisation de ces recommandations politiques pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ? * La projet SAGA a été rendu possible grâce à la volonté du gouvernement du Québec et de la FAO de renforcer la coopération internationale. En particulier au Sénégal, les objectifs et réalisations attendues du projet ont par la suite été déterminés grâce à une consultation nationale multi-acteurs tenue durant la phase de démarrage. Cette définition du projet participative a permis de cibler au mieux les attentes et besoins prioritaires des acteurs nationaux et de baser le projet SAGA sur un réseau d’acteurs et d’initiatives déjà existants. L’encrage du projet dans des dynamiques déjà formées et des réseaux déjà mobilisés a été un catalyseur important ayant rendu possible une implémentation rapide et efficace du projet.

Quels ont été les principaux défis et contraintes rencontrés dans l'utilisation de ces recommandations politiques du CSA pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ? * Le défi principal de l’approche multi-acteurs et multi-échelle du projet SAGA est d’assurer la communication entre les différents acteurs et l’intégration des résultats de chaque composante (politique, recherche, société civile et plaidoyer) dans les processus d’adaptation nationaux. Également, l’urgence climatique impactant déjà les secteurs agricoles sénégalais et haïtiens, le projet s’est trouvé confronté au besoin d’obtenir des résultats rapidement afin de soulager les populations vulnérables. Grâce à la mobilisation d’un réseau importants d’acteurs, SAGA a pu répondre à cette demande et entamer en 2020 ses activités de renforcement des capacités de la société civile.
* Concernant la recherche et la diffusion de pratiques agricoles adaptées aux changements climatiques, un état des lieux des connaissances réalisé dans le cadre du projet SAGA a mis en lumière divers enjeux :
* L’accès limité à la terre décourage les communautés à s’investir dans des projets à résultat non immédiat comme de l’agroforesterie ;
* La recherche sur les bonnes pratiques agricoles met trop souvent l’accent sur des pratiques isolées plutôt que sur une approche holistique des systèmes agricoles mobilisant activement les communautés ;
* Les savoirs traditionnels ont été peu documentés par les acteurs de la recherche, limitant ainsi la capitalisation sur leurs résultats et leur partage à d’autres communautés.
 |
| 1. Bonnes pratiques
 | Quelles bonnes pratiques recommanderiez-vous pour obtenir des résultats positifs dans l’application de ces recommandations politiques ?* SAGA recommande une approche holistique, et multi-acteurs entre les acteurs gouvernementaux, les institutions de recherche, les organisations paysannes et la société civile afin d’assurer la mise en place de politiques adaptées aux spécificités régionales et informées par des résultats scientifiques et pratiques. Dans le cadre du projet SAGA, la construction participative de l’initiative, via une consultation nationale multi-acteurs, a par exemple rendu possible une meilleure définition des enjeux prioritaires et la mobilisation d’un large réseau d’acteurs. Cette approche a largement contribué à l’implémentation rapide des quatre composantes du projet et au maintien d’une dynamique positive entre les différents acteurs mobilisés.
 |
| 1. Leçons apprises
 | * Avez-vous des suggestions à faire au CSA pour étayer l'utilisation de ces recommandations politiques afin d’améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition ?
 |
| 1. Pertinence dans le contexte actuel:
 | 1. Sur la base de vos connaissances et de votre expérience de ces deux séries de recommandations politiques (datant respectivement de 2012 et de 2015), quels sont les éléments qui devraient faire l'objet d'une mise à jour ou d'une attention accrue à la lumière des derniers événements ?
* À la lumière des problèmes d’acheminement des denrées alimentaires soulevés par la pandémie de COVID-19, les recommandations politiques du CFS pourraient s’intéresser aux enjeux de souveraineté alimentaire. Par ailleurs, si la gestion des risques naturels est déjà prise en compte dans les recommandations politiques du CFS, la pandémie de COVID-19 rappelle également l’importance d’une intégration des crises économiques et sanitaires dans les plans de gestion des risques.
 |
| 1. Application potentielle des recommandations politiques pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, favoriser la résilience et renforcer la cohérence des politiques
 | * Si ces recommandations politiques n'ont pas été utilisées (ou ne l'ont pas été suffisamment), comment pourraient-elles être (davantage) utilisées à l'avenir pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition, faire progresser la réalisation progressive du droit à l'alimentation, préserver l'écosystème, favoriser la résilience, s'adapter au changement climatique, atténuer les effets indésirables du changement climatique, concrétiser les ODD et renforcer la cohérence des politiques ? Veuillez expliquer:

N/A |
| 1. Lien renvoyant à des références spécifiques
 | Veuillez envoyer en pièce jointe ou inclure ici des liens vers des documents contenant des références spécifiques (par exemple, des lois, des décrets, des règlements, des programmes, etc.) sur la façon dont ces recommandations politiques du CSA ont été utilisées ou appliquées par vous-même/votre organisation.* Page web du projet SAGA : <http://www.fao.org/climate-change/programmes-and-projects/detail/en/c/1277398/>
* Fiche du projet SAGA : <http://www.fao.org/3/ca6047en/ca6047en.pdf>
* État des lieux pour le processus d’élaboration du Plan national d’adaptation pour le secteur de l’agriculture : <http://www.fao.org/3/cb0297fr/CB0297FR.pdf>
* Rapport de la consultation nationale multi-acteurs : <http://www.fao.org/3/CA3114FR/ca3114fr.pdf>
* Actes du Colloque International sur la sécurité alimentaire et la nutrition à l'ère du changement climatique:

<http://www.fao.org/3/CA1334EN/ca1334en.pdf>* Étude de cas: Champs-écoles des productrices – Genre pour renforcer la résilience des productrices de la commune de Keur Socé dans la région de Kaolack au Sénégal : <http://www.fao.org/3/cb1201fr/cb1201fr.pdf>
* Étude de cas: Jardin intégré de la résilience pour renforcer les capacités adaptatives et socio-économiques des femmes de la commune d’Oudalaye au Sénégal : <http://www.fao.org/3/cb1389fr/CB1389FR.pdf>
 |
| 1. Lien renvoyant à d'autres informations
 |  |

**Annexe: À remplir si les informations fournies dans votre présentation résultent d'une consultation multipartite. (Partiellement)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Date de l'événement multipartite** | **27-29 novembre 2018** |
| **Siège de l’évènement (ville, pays)** | **Dakar, Sénégal** |
| **Quels groupes d'intervenants ont participé à l'événement?****(Sélectionnez toutes les options applicables)**  | [x]  Gouvernement[x]  Organisation des Nations Unies[x]  Société civile / ONG[ ] Secteur privé[x] Université[x]  Bailleur de fonds Autre ………………………………………………………… |
| **Qui a organisé cette manifestation?** | [ ]  Gouvernement[x]  Organisation des Nations Unies[ ]  Société civile / ONG[ ]  Secteur privé[ ]  Université[ ]  Bailleur de fonds Autre ………………………………………………………… |

1. Le court terme correspond aux résultats obtenus/escomptés dans moins de trois ans. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le moyen terme correspond aux résultats obtenus/escomptés entre trois ans et dix ans. [↑](#footnote-ref-2)
3. Le long terme correspond aux résultats obtenus/escomptés dans plus de dix ans. [↑](#footnote-ref-3)